



## OSISKO ANNONCE LA MISE EN PLACE D'UN RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

(Montréal, le 21 septembre 2015) Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX : OR) (« **Osisko** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer la mise en place d'un régime de réinvestissement des dividendes (le « **régime** »). Un actionnaire qui est un résident du Canada peut adhérer au régime à compter du dividende à payer le 15 octobre 2015 aux actionnaires inscrits à la date de référence du 30 septembre 2015. La participation au régime est facultative et n'affecte pas les dividendes versés en espèces aux actionnaires, à moins qu'ils ne choisissent de participer au régime. Les dividendes trimestriels seront uniquement versés lorsqu'ils seront déclarés par le conseil d'administration de la Société.

Ce qui suit est un résumé des principales caractéristiques du régime. Le texte intégral du régime de même qu'un formulaire d'adhésion sont disponibles sur le site web de la Société à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>. Les actionnaires devraient lire attentivement le texte intégral du régime avant de prendre toute décision concernant leur participation au régime.

Le régime permet aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires additionnelles, soient acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (« **TSX** »), ou par des actions ordinaires nouvellement émises directement par la Société, ou acquises par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pendant la période de cinq (5) jours de bourse qui précède immédiatement la période d'investissement, déduction faite d'un escompte, s'il en est, d'au plus 5 %, au gré de la Société. Les participants n'ont pas à payer de commissions de courtage, d'honoraires ni d'autres frais administratifs pour l'achat d'actions ordinaires aux termes du régime.

Afin de participer au régime, un actionnaire inscrit peut adhérer au régime à tout moment en envoyant à Société de fiducie CST (l'« **Agent** ») un formulaire d'adhésion dûment complété au moins cinq (5) jours avant la date de référence. Les actionnaires inscrits qui souhaitent participer au régime pour le dividende payable au 15 octobre 2015, doivent faire parvenir le formulaire d'adhésion dûment complété à l'Agent avant 16 h (heure de Montréal) le mercredi, 23 septembre 2015. Dans le cadre du dividende à être payé le 15 octobre 2015, le dividende qui sera versé aux participants du régime sera par le biais d'actions ordinaires nouvellement émises à un escompte de 3% au prix moyen du marché (au sens donné dans le régime).

Un actionnaire non inscrit qui souhaite adhérer au régime, doit communiquer avec son conseiller financier, courtier en valeurs mobilières, courtier en placement, sa banque ou avec toute autre institution

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

John Burzynski  
Vice-président principal, développement des affaires  
Tél. (416) 363-8653  
[jbuzynski@osiskogr.com](mailto:jbuzynski@osiskogr.com)

**Agent RRD (Agent de Transfert)  
Société de fiducie CST**  
P.O. Box 4229, Postal Station A  
Toronto, Ontario M5W 0G1  
Telephone: 1-800-387-0825  
Fax: 1-888-488-1416  
Email: [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com)  
Website: [www.canstockta.com](http://www.canstockta.com)

financière détenant ses actions ordinaires pour se renseigner sur la date limite d'inscription applicable et demander l'adhésion au régime. Pour plus d'information concernant l'adhésion ou d'autres demandes de renseignements, communiquez avec l'Agent au 1-800-387-0825 (sans frais au Canada) ou par courriel à [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com).

Il est entendu que le fait que des dividendes soient investis aux termes du régime ne libère pas les participants de leur responsabilité quant aux impôts à payer sur ces montants. Veuillez consulter vos conseillers en fiscalité pour obtenir de l'information sur les incidences fiscales en regard à la participation au régime compte tenu des circonstances particulières.

## À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société minière intermédiaire de redevances et d'exploration détentrice de deux redevances aurifères de calibre mondial. Ces deux actifs principaux sont une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie James, au Québec. Osisko détient également une redevance de 3 % NSR sur la propriété Malartic CHL, et une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario. La Société détient également une participation de 9,75 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

## Énoncés prospectifs

*Le présent communiqué contient certains énoncés prospectifs à l'égard d'Osisko qui ne comportent aucune garantie de performance. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Société à faire certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs incluent de l'information au sujet des conditions pour la déclaration et le paiement du dividende et la mise en place du régime. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, notamment que la situation financière de la Société demeurera favorable. La Société considère les facteurs et hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle met le lecteur en garde, à l'égard d'événements futurs dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, que ces facteurs et hypothèses pourraient se révéler inexacts puisqu'ils sont soumis à des risques et à des incertitudes qui touchent la Société et ses activités.*

*Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, veuillez vous référer à la plus récente notice annuelle de la Société déposée sur SEDAR. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.*

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

John Burzynski  
Vice-président principal, développement des affaires  
Tél. (416) 363-8653  
[jbuzynski@osiskogr.com](mailto:jbuzynski@osiskogr.com)

**Agent RRD (Agent de Transfert)  
Société de fiducie CST**  
P.O. Box 4229, Postal Station A  
Toronto, Ontario M5W 0G1  
Telephone: 1-800-387-0825  
Fax: 1-888-488-1416  
Email: [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com)  
Website: [www.canstockta.com](http://www.canstockta.com)